

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2016

À une séance extraordinaire tenue le 13 juin 2016 à 18 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Diane Dufour-Flynn Julie Gratton Rosa Borreggine
Messieurs les conseillers	Normand Leroux Luc Leblanc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général	Jean Beaulieu
----------------------	---------------

SIGNIFICATION

Les membres du conseil ont renoncé à la signification de l'avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

**RÉSOLUTION 252-06-2016
ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE le projet d'ordre du jour suivant soit adopté comme déposé :

- 1- Adoption de l'ordre du jour**
- 2- Période de questions du public (L.C.V. 322)**
- 4- Règlements**
 - 4.1- Avis de motion – Règlement de nuisances SQ-04-2012 – Chiens dangereux
 - 4.2- Avis de motion – Règlement relatif au contrôle des animaux 412-2014 – Chiens dangereux
- 5- Soumissions**

- 6- Administration et finances
- 7- Sécurité publique
- 8- Travaux publics et génie
- 9- Environnement
- 10- Urbanisme
- 11- Vie communautaire
- 12- Ressources humaines
- 13- Correspondance
- 14- Points nouveaux
- 15- Période de questions du public (L.C.V. 322)
- 16- Levée de l'assemblée

AVIS DE MOTION 253-06-2016
RÈGLEMENT SQ-04-2012
CHIEN DANGEREUX

Monsieur le conseiller Luc Leblanc donne un avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance subséquente, le futur amendement numéro SQ-04C-2016 concernant les chiens dangereux.

AVIS DE MOTION 254-06-2016
RÈGLEMENT 412-2014
CHIEN DANGEREUX

Madame la conseillère Rosa Borreggine donne un avis de motion à l'effet qu'elle présentera, lors d'une séance subséquente, le futur amendement numéro 412-B-06-2016 concernant les chiens dangereux.

RÉSOLUTION 255-05-2016
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE la séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'ordre du jour ayant été soumis au conseil pour décision.

Jean Beaulieu
Directeur général

Jacques Gariépy
Maire